Messieurs,

nous faisons suite à notre courrier en date du …………, par lequel nous vous adressions copie de notre mise en demeure adressée à la société ……….. (ou : « de notre déclaration de créance au passif de la société ………… »).

N’ayant, à ce jour, obtenu aucun paiement (paiement que de la somme de ……. euros) de cette société , nous vous demandons de bien vouloir procéder, sur le fondement de l’article 12 de la loi 75-1334 du 31 décembre 1975, au paiement en notre faveur des sommes qui nous sont (restent) dues, soit Euros (montant TTC).

Dans cette attente, veuillez… »

* **Causes environnementales** : Des conditions météorologiques extrêmes, comme des pluies torrentielles ou des tempêtes, peuvent retarder les travaux de construction, en particulier ceux réalisés en extérieur.